



Séance du 25 août 2014

L'an deux mille quatorze, le 25 août, à 19 heures 00, le Conseil Syndical de Bieujac St Pardon de Conques, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de St Pardon de Conques, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude DUMENIL, Président.

Etaient présents :

MM. DUMENIL, CHALOU PIN, DUCASSE, BLANGERO
MMES CHARBONNIER, DELAGE, LEMAHIEU, N, DUFFILLOL,

ABSENTS EXCUSES :, MME JURADO-GONZALEZ, REVIRON, BIER, M. PAING

Formant la majorité en exercice

Secrétaire de séance : Madame DUFFILLOL

Après lecture le compte-rendu de la réunion du 10 juillet dernier est approuvé ;

La réunion avec les parents d'élèves aura lieu le 04/09/14 à 20h30 à la salle des fêtes de Saint Pardon pour présenter les activités et les animateurs des TAP.

Le 1er mercredi de la semaine de la reprise scolaire, il n y aura pas d'ALSH.

Séverine Delage pose la question concernant l'organisation des bus et de la garderie sur les deux écoles, Monsieur DUMENIL précise que la garderie sera jusqu'à 12H30 sur les deux écoles et le bus fera la navette pour ramener les enfants dans leurs communes respectives.

❶ Démission d'une déléguée Titulaire :

Une coordinatrice entre les intervenants des TAP, le SIRP et les parents d'élèves a été choisi, se sera Alexandra Reviron. Par ses nouvelles fonctions, madame Reviron ne peut plus être déléguée titulaire du Sirp. Elle nous propose sa démission et sa suppléante, Laurence Duffillol, est proposée en remplacement.

Le conseil approuve et vote à l'unanimité la démission de madame Reviron et son remplacement par Madame Duffillol.

❷ Travaux écoles

Mr Dumenil présente au conseil un devis de la société Bapsalle de 6900,00 euros et un devis uniquement des matériaux de 2602,08 euros TTC. Le conseil délibère pour que ce soit plutôt l'achat des matériaux de fait avec le chantier réalisé par les employés communaux et non le paiement de 6900 euros pour la société.

Les membres du Conseil Syndical acceptent à l'unanimité ce devis.

Mr Dumenil propose aussi une harmonisation des serrures des deux écoles (portes et portails) par le changement de tous les barilletts. Un devis a été fait chez Bodin, cela coûterait 245,19 euros TTC pour les deux écoles. Le changement des barilletts seront effectués par les employés communaux.

Par vote, le conseil accepte ces travaux à l'unanimité.

③ Fond d'Amorçage

Monsieur DUMENIL informe que le SIRP a fait une demande d'indemnisation, c'est à dire qu'il a fait appel au fond d'amorçage. L aide financière serait de 50 euros/enfant.

Un dossier pour demander une subvention à la CAF. Pour ce faire, le SIRP doit présenter à la CAF un projet éducatif territorial. Dans ce projet éducatif territorial est stipulé si les deux écoles ont une garderie et si celles-ci sont gratuites ou payantes.

④ Garderie

Le SIRP a décidé pour le moment de ne pas faire payer les TAP, Monsieur DUMENIL propose au conseil que les garderies deviennent payantes sous certaines conditions.

Un tour de table est fait pour avoir l'avis des conseillers et tous, sont d'accord pour faire payer la garderie sur les deux écoles.

Le conseil et le président se mettent d'accord sur les modalités suivantes :

Le matin et le midi, restera gratuit,

Le soir sera payant mais qu'à partir de 17h00 jusqu' 'à 18 H 00 pour Bieujac et 18H15 pour St Pardon,

Païement par forfait mensuel par enfant,

Le prix sera de 1 euros pour un enfant, 1,50 euros pour 2 enfants, 2 euros pour 3 enfants d'une même famille, par jour etc

Si les parents viennent récupérer leur(s) enfant(s) en retard, après 18 H pour Bieujac ou après 18H15 pour St Pardon, une pénalité sera appliquée. A savoir le tarif sera doublé.

La mise en place sera dès la 1ère semaine de la rentrée. Un mot sur cette modification sera mis dans le cahier des élèves.

⑤ TAP – Rentrée scolaire

Mr Dumenil, nous apprend que l'animateur du judo, qui devait pratiquer un cour d'expression corporelle, ne participera pas au TAP.

Il manquait donc deux animateurs. Une animatrice de zumba, Sabine Boutier, participera ainsi qu'une animatrice initiera à l'espagnole.

L'équipe des TAP est complète. Pour palier au désistement durant l'année, Monsieur DUMENIL, encourage à trouver d'autres animateurs au cas où.

Le conseil vote pour donner au président du SIRP, Monsieur DUMENIL, le pouvoir d'engager des contractuels si besoin.

⑥ Horaires des Agents du SIRP

Le conseil a posé plusieurs questions Monsieur DUMENIL pour comprendre ce planning. Les réponses qui ont été apportées, ont montré que les desiderata, les personnalités, les compétences de chacune ont bien été prises en compte pour la répartition des horaires et des tâches des employées du SIRP.

Le conseil a approuvé ce planning.

Informations et Questions diverses

Monsieur DUMENIL fait un point sur les finances réalisées, en fonctionnement, 35,6 % du budget des dépenses, en investissement, 5 % (emprunt). Par rapport au prévision, les dépenses sont un peu plus élevées

Une rencontre a eu lieu entre le propriétaire du terrain et un conseiller municipal de Bieujac, le propriétaire refuse ce projet. Il propose de nous céder une parcelle de 25m de large face à la cantine. Cette offre est rejetée.

Monsieur le Président annonce les effectifs pour chaque école, 55 enfants à St Pardon, 2 classes et 82 enfants à Bieujac, 3 classes.

Sans compter le retour des enfants des gens du voyage.
Il est envisagé d'envoyer des futures inscriptions à Castets en Dorthe.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.